

Choisir son chien et préparer son arrivée sur l'exploitation

Contexte: La prédation impacte le travail des éleveurs et engendre des changements de pratiques, Le chien est un outil à la disposition des éleveurs pour les aider à protéger leur troupeau. Il est important de donner les clés aux éleveurs pour introduire avec succès un chien de protection au sein de leur troupeau.

Objectifs de formation :

- Être capable de mieux comprendre le rôle et les comportements attendus d'un chien de protection
- Être capable de bien choisir son chien de protection et de réussir son introduction dans le troupeau
- Être capable de bien gérer son ou ses chiens de protection au quotidien
- Être capable d'apprécier la qualité d'un chien de protection

Contenus pédagogiques :

- La place du chien de protection : quelles différences avec un chien de conduite ?
- Les comportements attendus d'un chien de protection : inspirer la confiance au troupeau et le respecter, présenter un attachement fort au troupeau, respecter l'humain et être dissuasif envers les intrus
- Le choix du chiot
- L'introduction et les premiers mois du chiot en bergerie
- La première sortie du chiot au pâturage
- La gestion de son ou ses chiens de protection au quotidien
- L'appréciation du niveau de qualité des différents paramètres de la protection d'un chien

Evaluations

- Evaluation de positionnement : QCM en début de formation
- Evaluation des compétences acquises : QCM en fin de formation
- Evaluation de la satisfaction : questionnaire individuel en fin de formation

Besoins particuliers, porteurs de handicap, n'hésitez pas à nous contacter:

Anne Baffert 06.79.88.11.16

Cette formation est financée par VIVEA



DATE Nov. Déc. 2022

LIEU: Lycée agricole de Carmeiane (04)

Date limite d'inscription:

5 j avant le début de la formation

Public: Eleveur ou berger

Pré-requis : Posséder ou envisager d'acquérir un chien de protection

Durée : 7 heures/1 jour

Méthode et Moyens

Pédagogiques:

Exposé et échanges.

« Lecture » de chien

Coût pédagogique :

Ayant droit VIVEA : 35 €

Autre public : 210 €

Référent de stage:

Rémi Leconte 06.45.34.91.57

r.leconte@mre-paca.fr

Intervenant: Simon

MERVEILLE

Référent IDELE

